

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 8^e jour du mois de mai 2014, à 19 h 30 sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson
MM Rémi Whittom
Christian Grenier
Alain Delarosbil
Frédéric Delarosbil
Hébert Huard

Sont également présents monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier et madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

2014-05-92 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion portant sur le règlement d'emprunt 2014-392
5. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

2014-05-93 4- AVIS DE MOTION PORTANT SUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2014-392

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac entend se prévaloir de la *Loi sur les cités et villes* dans le cadre d'une action budgétaire;

EN CONSÉQUENCE, un avis de motion est donné par monsieur Alain Delarosbil qu'à une séance subséquente du conseil municipal, la ville de Paspébiac déposera le Règlement 2014-392 portant sur l'adoption d'un règlement d'emprunt.

2014-05-94 5- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil que la séance soit levée. Il est .

Paul-Arthur Blais, maire

Marie-Andrée Henry, assistante-greffière